Bordeaux-Mérignac
Cuisine Centrale

S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC
Procès-Verbal du Comité Syndical
Séance du 18 mars 2021

ORDRE DU JOUR

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2021**
3. **Point d'actualité**
4. **Présentation de la Logistique : il était une fois… un produit en logistique**
5. **Délibérations**

DIRECTION GENERALE

- Comité Syndical : modification D-2021/007
- Convention de partenariat avec Sciences Po et l'école d'Architecture dans le cadre du projet RESCOSAFE D-2021/008

FINANCES

- Budget primitif 2021 D-2021/009
- Prix des repas pour l'exercice 2021 D-2021/010

6. **Questions diverses**

Etaient présents à titre de titulaires :
Mesdames JAMET, FAMHY et BOUVIER et Messieurs BELPERRON, FEYTOUT et GIRARD

Etaient en vidéoconférence à titre de titulaires :
Madame SCHMITT, KUHN.

Etaient présents à titre de suppléantes :
Mesdames AMOUROUX et DELNESTE.

Etait en vidéoconférence à titre de suppléante :
Madame JUSTOME.

Etaient excusés *:*
Mesdames DEMANGE, DELUC EL KHADIR et LE BOULANGER et Monsieur ARFEUILLE.

Etaient présents à titre technique :
Pour le SIVU : Mesdames Anne VEZIN, Responsable des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques, Coline SALARIS-BORGNE, Chargée de Mission Responsabilité Sociétale et Environnementale, et Messieurs Christophe SIMON, Directeur Général des Services, Didier IAPICHINO, Directeur Technique, Julien SANCHEZ, Responsable des Marchés, Denis GROUSSARD, Responsable d'Exploitation, Jean-Marc MARTIN, Responsable du Service Logistique et Florian CUNY, Préventeur et Assistant Affaires Juridiques.

Etaient présentes en qualité d'auditrices :
Mesdames DUVAL, Cheffe du Service Qualité, Prévention des risques et Sécurité Incendie de la Ville de Bordeaux et LAHITTETE, Directrice Logistique de la Ville de Mérignac.

La séance est ouverte à 10 heures par Madame Delphine JAMET, Présidente du SIVU. Le Directeur Général présente ses excuses pour les problèmes de connexion qui fragilisent la participation distancielle des élus.

Madame JAMET :
Je vous propose d'élire le secrétaire de séance.

Madame BOUVIER est élue secrétaire de séance.

Madame JAMET :
Nous pouvons à présent passer à l'approbation du Procès-Verbal du 21 janvier 2021. Madame DEMANGE, secrétaire de séance, en a approuvé la rédaction.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Points d'actualité

Tableau de bord d'activité :

Madame JAMET :
Je laisse la parole à Christophe SIMON.

Monsieur SIMON :
Nous constatons une baisse des fréquentations au mois de janvier 2021 alors que nous sommes au-dessus des prévisions pour le mois de février ; le tout restant en-deçà des objectifs. Nous sommes autour de 22 000 repas servis par jour.

Concernant la satisfaction des convives, les enquêtes menées par les villes en alternance (Bordeaux pour janvier et Mérignac pour février) restent conformes aux objectifs.

Les indicateurs relatifs aux process sanitaires sont légèrement inférieurs aux objectifs définis mais les situations ont été identifiées et sont sous contrôle. De même, les approvisionnements issus de l'agriculture biologique ne peuvent être conformes à l'objectif pour ce début d'année à cause de la grippe aviaire ayant empêché deux services de poulet bio « Fermiers du Périgord » ; la part bio reste quand même au-dessus de 30% dont 75% sont locorégionales.

La masse salariale présente des dépassements, normaux en début d'année : des dépenses réalisées en début d'année seront lissées sur le reste de l'exercice.

Madame JUSTOME :
Le pourcentage de produits bio se rapporte-il au volume ou à la valeur ?

Madame JAMET :
La loi définit que le pourcentage doit être donné en valeur financière. Cependant les indicateurs tenus par le SIVU montrent que les deux sont plus ou moins équivalents.

Madame JUSTOME :
Généralement les chiffres sont plus importants en valeur qu'en volume.

Madame JAMET :
C'est effectivement ce qui se dit mais n'est pas conforté par les statistiques très précises tenues depuis de nombreuses années par le SIVU.

J'attire également votre attention sur le fait que les agents des écoles sont assez fatigués en ce moment et, au vu des conditions sanitaires actuelles, de plus en plus de parents d'élèves réfléchissent à retirer leur enfant de la restauration scolaire. Nous pouvons donc nous attendre à une nouvelle baisse de fréquentation.

Monsieur SIMON :
Effectivement, c'est une tendance qui pourrait être amenée à se confirmer. De toute évidence, nous ne pourrons atteindre les objectifs de fréquentation et donc financiers cette année du fait des aléas trop importants liés à la crise sanitaire. Nous travaillons cependant à en diminuer l'impact. Cela ne nous empêche pas de continuer à travailler d'autres sujets comme les projets liés au partenariat avec RescoSafe dont Madame SALARIS-BORGNE parlera ultérieurement, le vrac et les pique-niques pour arrêter l'utilisation des emballages individuels dont nous souhaiterions élargir les tests avant l'été…

Madame JAMET :
Ce dernier projet pourrait être éventuellement repoussé du fait des problématiques sanitaires liées à la manipulation des denrées par plusieurs personnes, mais également, en raison d'une nécessaire hiérarchisation du plan de charge du SIVU qui s'alourdit de jour en jour. Ainsi, si nous devions choisir entre tous les projets, je propose que celui-ci soit différé, sans le mettre à l'arrêt pour autant.

Monsieur SIMON :
C'est une décision qu'il vous appartient de prendre.

Madame JAMET :
Il s'agit donc ici de temporiser afin d'être plus à même de répondre à l'offre. Qu'en pensez-vous ?

Madame FAHMY :
Je suis d'accord sur le fait que si un projet peut se permettre de prendre du retard, il s'agit bien de celui concernant le service en vrac et les pique-niques.

Madame DELNESTE :
J'en conviens également.

Madame JAMET :
Merci. Sylvie SCHMITT, votre avis ?

Madame SCHMITT :
Je ne suis pas entièrement d'accord dans la mesure où les centres aérés auront besoin d'être fournis cet été. Pourquoi devrions-nous donc attendre avant de mettre en place ces mesures ? Ce d'autant plus que nous devions envisager des tests et que les associations sur Bordeaux semblent très intéressées.

Madame JAMET :
Il ne s'agit pas de l'arrêter mais de se donner plus de marge de manœuvre pour le mener à bien. En effet, on peut imaginer que les protocoles sanitaires de cet été nous contraignent à plus de services individuels. Vouloir à tout prix mener à son terme ce projet d'ici cet été au détriment d'autres projets ne me paraît pas cohérent, cela n'empêche pas des tests préalables.

Madame FAHMY :
C'est exactement cela dont il s'agit : en rapport avec les autres projets alourdissant le plan de charge du SIVU, celui-ci ne semble pas être prioritaire mais devra être mené à son terme quand même.

Madame SCHMITT :
Pourtant, si l'on sert en portions collectives, les agents des offices pourraient effectuer les répartitions individuelles conformément aux restrictions des protocoles sanitaires. Il me semble donc qu'on ne devrait pas réduire la voilure sur ce sujet.

Monsieur SIMON :
Mérignac ne semble pas être sur le point de finaliser la démarche et Bordeaux a besoin de davantage de régulations. Peut-être faut-il refaire un point entre les acteurs concernés pour mieux évaluer la charge de travail restante et donc l'impact sur le plan de charge ?

Madame SCHMITT :
Effectivement, il faut en reparler pour hiérarchiser les priorités, mais le besoin est là.

Madame JAMET :
Il faut organiser cela.

Madame BOUVIER :
Pour conclure sur le sujet du projet vrac et pique-niques, je confirme que Mérignac est volontaire. Toutefois, vu que les protocoles sanitaires changent régulièrement, nous ne savons pas si nous pourrons, dès cet été, mettre en œuvre ces actions.

Madame AMOUROUX :
Ces décisions, dont les arguments sont raisonnés et entendables, devront, quoi qu'il arrive, être partagées avec les agents dans les satellites qui sont investis dans le projet.

Monsieur SIMON :
Effectivement, même si nous sommes actuellement uniquement en phase de test, il faut préparer la bascule sur la généralisation ; c'est de ça dont il s'agit.

Madame JAMET :
Par ailleurs, je vous informe que la société en charge de l'audit a été choisie. La réunion de lancement se tiendra la semaine prochaine.

Si vous n'avez pas d'autres questions, je vous propose de passer à la présentation du service Logistique. Je laisse la parole à Jean-Marc MARTIN, responsable du service.

Il était une fois … un produit en logistique

Présentation est faite du document

Madame JAMET :
Nous présentons également un dossier complet sur les problématiques de stationnement que je vous invite à lire attentivement car il rend bien compte d'une forte partie des risques rencontrés par les chauffeurs-livreurs du SIVU. Malgré ce risque évident, nous pouvons espérer que comme il ne s'agit que de quelques satellites sur les 180 desservis, les difficultés rencontrées pourront être résolues dans des délais raisonnables.

Monsieur MARTIN :
Nous essayons de faire montre d'une grande capacité d'adaptation pour assurer les livraisons.

Madame JAMET :
Effectivement, mais cette capacité a ses limites. Quelques solutions simples, relevant du bon sens, peuvent être mises en œuvre. D'autres solutions sont à anticiper lors des phases préparatoires de travaux.

Monsieur FEYTOUT :
Ayant eu l'occasion de participer à des tournées, je confirme que ces problématiques sont quotidiennes. Je trouve également très intéressant que certains agents commencent à signaler dans les registres de sécurité ces difficultés, voire incivilités. Ce sujet est à porter avec les collègues élus de l'éducation et de la voirie.

Madame DELNESTE :
Qu'entendez-vous par norme Euro-5, concernant les camions ?

Monsieur MARTIN :
Les différents types de véhicules ont été hiérarchisés selon une classification après 2010, notamment en fonction de leur taux de rejet de dioxyde de carbone. Aujourd'hui, la dernière norme est l'Euro-6. Nous souhaiterions avoir des véhicules encore plus propres, mais l'électricité ne nous paraît pas adaptée dans la mesure où nous devons produire du froid et que les batteries de rechange sont si lourdes qu'elles grèvent la charge utile du véhicule. Nous nous interrogeons également sur la possibilité d'utiliser des véhicules à gaz.

Madame JAMET :
Les consultations actuelles tendent à déclarer certains secteurs comme Zones à Faible Emission (ZFE) ; les véhicules du SIVU devront répondre aux normes imposées.

Monsieur MARTIN :
Aujourd'hui, nos véhicules pourraient déjà prétendre à la vignette Crit'air 2.

Madame JAMET :
Parfait.

Madame AMOUROUX :
Pour revenir sur les problématiques de stationnement et d'accessibilité, je tiens à porter à votre connaissance que l'école Marie CURIE, à Bordeaux, a un accès à l'office par les boulevards, tout comme l'entrée des élèves. Cela ne permet pas de garantir la sécurité de tous. Pouvons-nous demander une modification des accès en passant par la rue Chaigneau ?

Madame JAMET :
On peut l'étudier mais les modifications, si elles ont lieu, ne seront pas réalisées rapidement.

Madame DELNESTE :
Peut-être, peuvent-ils décaisser le trottoir ?

Madame JAMET :
C'est à voir avec le Pôle voirie qui mène actuellement une phase de concertation sur les réaménagements des boulevards. Il semble donc peu probable qu'ils entament des travaux de modifications avant d'avoir finalisé les projets de réaménagement ; ils y seront, au mieux, intégrés.

Madame SCHMITT :
Les parents d'élèves sont mobilisés pour l'accès aux établissements en général, pas uniquement pour le SIVU mais parce que c'est dangereux. Ces travaux doivent être programmés en concertation avec le Maire de quartier.

Madame BOUVIER :
Ces sujets ne se rencontrent-ils qu'à Bordeaux ; pas à Mérignac ?

Monsieur MARTIN :
Les établissements de Mérignac sont dans l'ensemble récents, donc plus facilement accessibles. Nous pourrions presque les livrer avec un haillon.

Monsieur SIMON :
C'est un sujet qui va nécessiter un plan d'ensemble, en listant tous les établissements, notamment du fait des conséquences liées au passage à l'inox, qui va significativement impacter les livraisons. C'est pourquoi un travail avec la Métropole doit s'engager à cet effet.

Madame FAHMY :
Ce document est très révélateur grâce aux photographies. Je tiens cependant à attirer votre attention sur le fait que la création de parkings pour vélo est liée à la mise en place du plan Vigipirate ; cela évitait ainsi aux véhicules de s'approcher trop près des écoles.

Madame JAMET :
Effectivement. Par ailleurs, il faut prévoir des espaces de manutention dans certaines rues. Cela peut s'intégrer à une piétonnisation des rues.

Monsieur MARTIN :
Il est sûr que la piétonnisation et la réduction du partage de la rue nous faciliteraient les livraisons tout en permettant une proximité avec les établissements plus propice à la livraison de produits en liaison froide.

Madame FAHMY :
Vous évoquiez dans votre présentation du service la gestion des déchets. Pourrait-on avoir un état récapitulatif détaillant certains aspects de cette gestion, s'il vous plaît ?

Monsieur SIMON :
Nous vous communiquerons les tableaux de bord thématiques que nous réalisons depuis plusieurs années déjà.

Madame JAMET :
Je remercie Messieurs MARTIN et GROUSSARD pour cette présentation de leur activité.

DELIBERATIONS

D-2021/007 – Comité Syndical : modification

(Lecture est faite des documents)

Madame JAMET :
Il s'agit ici d'une délibération formelle pour accueillir Madame JUSTOME dans notre équipe en remplacement de Madame LECERF.

Madame JUSTOME :
Je suis très heureuse de vous rejoindre dans le pilotage de cet établissement que je connais et que et dont j'ai pu apprécier les qualités lorsque je l'ai visité. J'ai également pu rencontrer le SIVU à la Fraich'attitude où j'ai eu l'occasion de discuter avec les équipes et d'apprécier ainsi le travail réalisé.

Madame JAMET :
Je vous propose de passer au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

D-2021/008 – Convention de partenariat avec Sciences Po et l'école d'Architecture dans le cadre du projet RESCOSAFE

(Lecture est faite des documents)

Madame JAMET :
Je laisse la parole à Madame SALARIS-BORGNE.

Madame SALARIS-BORGNE :
Voici tout d'abord un récapitulatif de l'état des travaux liés aux conditionnements. D'un point de vue national :

- Nous poursuivons le travail avec AGORES
- Nous envisageons de publier le deuxième tome du livre blanc d'ici la fin de l'année 2021
- Nous avons initié le projet de création d'un groupement de commandes avec d'autres cuisines centrales (SYREC, SIRESCO, les villes de Nice, Rennes et Toulouse) pour avoir plus de poids face aux industriels et fournisseurs afin qu'ils s'investissent dans une démarche de Recherche et Développement sur les nouveaux conditionnements. On espère pouvoir présenter les délibérations nécessaires à la création d'un groupement de

commandes avant l'été. Le SIRESCO aura la charge du suivi et de l'animation et va recruter un technicien spécialisé en marché public afin de s'assurer de la qualité de la gestion d'un dossier très complexe.

- Nous continuons nos interventions avec les institutions : CNFPT, Association 1+ Bio, les Ministères …

D'un point de vue local :

- Le comité de pilotage Ecocondi (groupe de travail thématique du SIVU sur les conditionnements écoresponsables, durables et réutilisables) avec les villes a été lancé sous l'autorité de Madame BOUVIER et avec d'autres élus, dont Mesdames JAMET, AMOUROUX et désormais Madame JUSTOME . Ce COPIL a en charge la régulation des différents groupes de travail sur les questions des alternatives aux conditionnements plastiques (Portage à domicile (PAD), cuisson sous vide en bacs inox, bacs de transport, …)
- Les premiers essais concernant le PAD, qui se feront sur le self du personnel municipal de Mérignac et non auprès des usagers, mais avec la collaboration des deux villes, auront lieu avant l'été. Ils permettront de tester l'ensemble de la chaine logistique (transport, lavage avec BoxEaty, etc.) du PAD en raviers en verre. Une autre phase de test avec les usagers aura lieu avant la fin de l'année 2021. Les premiers contenants seront des raviers en verre, car c'est la seule solution exploitable immédiatement dans les délais imposés par la loi ; mais nous interrogeons les fournisseurs sur une solution en inox micro-ondable. Il en existe sur le marché mais leurs spécificités ne sont actuellement pas satisfaisantes à grande échelle, il faut donc que ces produits évoluent
- Les études sur la cuisson en bacs inox sous vide se poursuivent
- Nous lancerons un groupe de travail sur les bacs inox de transport en concertation avec les villes dans les prochaines semaines. L'objectif est d'engager des premiers tests au dernier trimestre 2021
- Nous participons à la recherche scientifique au travers de la chaire de recherche RescoSafe portée par la Fondation Bordeaux Université (stagiaires d'ergonomie, projet tutoré pour des étudiants en Master des stratégies et des gouvernances métropolitaines de Sciences Po Bordeaux, étude sur la cellulose et le biosourcé, revue de la littérature en épidémiologie sur le risque alimentaire…). La présente délibération porte spécifiquement sur le Projet Tutoré, d'une durée de 6 mois, réalisé par les étudiants du Forum Urbain (Sciences Po Bordeaux et école d'architecture de Bordeaux).

Madame BOUVIER :
Vous venez d'évoquer un groupe de travail sur les bacs en inox pour le transport uniquement. Je souhaite apporter un éclairage supplémentaire : le projet se concentre sur la possibilité de cuire dans des bacs en inox qui seraient directement livrés dans les satellites sans reconditionnement. Or, les prototypes fournis, pour la cuisson sous vide notamment, nous amènent à explorer la piste d'un deuxième bacs inox pour le transport et le service. Confirmez-vous cela ?

Madame SALARIS-BORGNE :
Exactement, le travail de ce groupe porte aussi sur une rationalisation ergonomique des manipulations nécessaires à la fabrication puis à la livraison des produits. Je rajouterai que les bacs de cuisson sous vide sont spécifiques, très techniques et donc difficiles à manipuler. Sans doute que les produits cuits sous-vide devront être reconditionnés avant livraison. Cependant, nous sommes confrontés aux balbutiements de ces expérimentations et aux difficultés à répondre à nos demandes de certains industriels. Par exemple, pas plus tard qu'hier, la Société BOURGEAT nous a envoyé un prototype de bac inox avec une étiquette interdisant la cuisson avec couvercle dans le

bac fourni … En l'état, il nous parait donc inexploitable puisque les denrées devront être réchauffées dans les satellites.

Monsieur SIMON :
Par ailleurs, le comité de pilotage Ecocondi s'intéresse aussi à une externalisation du lavage des bacs car les problématiques de manutention et de stockages se poseront tant au SIVU que dans les satellites. Nous pourrions à cet effet nous orienter vers des entreprises de l'économie sociale et solidaire voire de type Etablissement de Service et d'Aide par le Travail. BoxEaty, qui est une jeune startup locale proposant déjà ce service pour les traiteurs. Elle sera en charge de cette partie lors des prochains tests effectués dans le cadre du PAD.

Madame JAMET :
L'hypothèse de l'externalisation me semble la plus pragmatique pour éviter de changer tous les matériels (lave-vaisselle, camions …) et pourrait même, et tant mieux, créer des emplois sur le bassin métropolitain.

Madame SALARIS-BORGNE :
Je vais maintenant vous présenter la délibération de convention avec la Fondation Bordeaux Universités (FBU), Sciences Po Bordeaux et l'école d'Architecture de Bordeaux : la loi AGEC de février 2020, dans la continuité de la loi EGalim, nous impose, pour le PAD, de supprimer le plastique d'ici le 1er janvier 2022. C'est de la contrainte de la loi EGalim, renforcée par la loi AGEC, que la chaire de recherche RescoSafe est née auprès de la FBU. La FBU est notamment en charge de la recherche de mécénat permettant de financer les projets de recherche dont elle a la charge via, le plus souvent, le financement de stages Master, de Doctorats ou de Post-Doctorats.

Dans ce cadre, un projet tutoré (stage collectif) a été proposé à six étudiants de Sciences Po et de l'école d'Architecture et de Paysage de Bordeaux. Le SIVU devient donc, à nouveau, terrain d'étude pour ces étudiants qui travailleront plus spécifiquement sur le changement de conditionnements dans le cadre du Portage à Domicile

Les finalités de ce projet tutoré sont les suivantes :

- La réalisation d'une revue de la littérature qui interrogera les pratiques de la restauration collective et de sa commande publique en France et à l'étranger ;
- La réalisation d'une étude d'impact à plusieurs entrées sur les réorganisations en cours et futures à Bordeaux-Mérignac mais aussi ailleurs dans l'agglomération bordelaise, notamment en termes d'arrêt du plastique et de conditionnements réutilisables et durables ;
- Une analyse des législations et des politiques publiques nationales et locales pertinentes ;
- La restitution des propositions permettant d'améliorer les processus et dispositifs de décision et de mise en œuvre : impact chez les usagers et les satellites (expérimentations menées par les villes et le SIVU) ; possibilité d'externalisation d'un flux logistique propre aux conditionnements ; amélioration du service public, etc. Sur ce point, il est à noter que deux étudiantes en quatrième année d'architecture font partie du groupe et seront susceptibles de pouvoir travailler sur la question de l'accessibilité aux domiciles des usagers.
- La problématisation d'un cadre général des politiques publiques locales de restauration et de portage à domicile.
- La réalisation d'une étude qualitative auprès des bénéficiaires sur leurs usages pour mieux envisager leur changement de pratiques.

Un référent sera désigné au SIVU pour coordonner ce projet qui, comme vous le constatez, est vaste. La délibération qui vous est proposée porte donc sur la convention de partenariat entre quatre acteurs : la Fondation Bordeaux Universités qui est le commanditaire ; les établissements universitaires d'accueil des étudiants Sciences Po Bordeaux et l'école d'Architecture de Bordeaux qui collaborent dans le cadre du forum urbain et du master stratégie et gouvernance métropolitaine et, enfin, le SIVU en tant que terrain d'étude.

Madame JAMET :
Merci pour ces éclairages. Avez-vous des questions ?

Monsieur GIRARD :
Je m'interroge sur la pertinence du mécénat. S'agissant d'une problématique de santé publique, je pense qu'il faudrait que des fonds publics financent cette chaire de recherche.

Madame SALARIS-BORGNE :
Les fonds publics existent mais ne peuvent couvrir l'intégralité du coût des recherches. Les établissements publics et institutions peuvent par ailleurs peiner actuellement à dégager des fonds pour financer la recherche. Le mécénat permet donc de compléter ces financements. Par ailleurs, nous sommes en relation avec les services de subvention d'autres collectivités, dans la Métropole, pour contribuer à ces financements.

Madame BOUVIER :
J'approuve complétement ces arguments et j'ajoute qu'il s'agit ici d'appels à projet locaux, avec un ancrage territorial très important ce qui, on le constate souvent, n'intéresse pas les donateurs publics qui cherchent à rayonner à un niveau national, européen voire international. Le projet RESCOSAFE ne répond donc pas forcément à ces critères. On peut regretter qu'il n'existe pas plus de financements publics de la recherche mais c'est une réalité avec laquelle il faut composer.

Madame AMOUROUX :
Je suis d'accord, il convient d'accepter l'argent issu des mécénats privés pour faire avancer la recherche. Cela fonctionne très bien aux Etats-Unis. Des préconisations concrètes seront-elles énoncées dans les livrables de ce projet tutoré ?

Madame SALARIS-BORGNE :
Oui, notamment au travers de l'étude d'impact. Ce n'est pas que de la recherche fondamentale mais une forme de recherche action; les travaux des étudiants seront présentés lors d'un rendu intermédiaire au mois de juin.

Madame AMOUROUX :
Quelle est la durée du projet ?

Madame SALARIS-BORGNE :
Elle est d'un an avec, cependant, un premier rendu avant l'été.

Monsieur SIMON :
Pour rappel, le SIVU est à l'origine de l'initiative qui consistait à rechercher l'appui de scientifiques universitaires de plusieurs domaines (chimistes des matériaux, ergonomes, ingénieurs agroalimentaires, politistes et sociologues…) pour leur demander de construire une littérature scientifique et des recherches sur les thèmes de l'alimentation durable, de la santé et de la restauration collective ; le SIVU pouvant servir de terrain d'étude et d'expérimentation. Coline

SALARIS-BORGNE a, d'ailleurs, été initialement recrutée pour cela. Son cursus et son expérience dans le milieu de l'enseignement et de la recherche lui a permis de se tourner vers un réseau auquel elle appartenait. Nous avions besoin de monter en compétences avec ces chercheurs dans un cadre qu'il nous a fallu inventer. Ces derniers nous ont dirigés vers la Fondation Bordeaux Universités qui est l'institution adaptée à ce genre de projets pluridisciplinaires et qui, après l'avoir validé, s'est emparé du sujet.

Ajoutons que toute l'information sera publique, même celle concernant le travail avec les industriels. Enfin, il est à noter que des organismes publics ou associations comme le SIVU, le SIRESCO et AGORES financent déjà cette chaire de recherche ; il ne s'agit donc pas exclusivement de mécénats privés.

Madame JUSTOME :
Je soutiens ce projet dont le montage est extrêmement cohérent et prometteur.

Madame JAMET :
Avez-vous d'autres questions ? Je vous propose de passer au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

D-2021/009 – Budget primitif 2021

(Lecture est faite des documents)

Madame JAMET :
Le rapport de présentation du budget qui vous a été transmis est très complet et très clair. Je vous propose donc de passer directement aux questions. Je tiens cependant à préciser que le prix du repas devra augmenter, c'est certain. Mais nous devons attendre les résultats de l'audit avant d'en envisager la proportion.

Madame FAHMY :
La qualité de nos échanges en janvier lors du séminaire sur la « Feuille de Route » et le vote du Débat d'Orientation Budgétaire a permis de construire ce Budget Primitif qui correspond à nos attentes. J'ajoute, à nouveau, que je suis favorable à une augmentation du prix du repas dans la mesure où le SIVU s'est déjà beaucoup adapté aux conjonctures subies, sans modifier le prix de vente et qu'il nous revient d'assumer les objectifs que nous nous sommes fixés. Par ailleurs, je souhaiterais avoir plus d'informations sur le refus de l'Etat de reprendre une partie de l'excédent afin de financer le déficit de fonctionnement ?

Monsieur BELPERRON :
De mon côté, j'ai reçu une demande du service financier de Mérignac qui souhaite être destinataire du compte de gestion et du compte administratif correspondant.

Madame AMOUROUX :
Je suis d'accord avec Madame FAHMY concernant l'augmentation du budget. Précisons, d'ailleurs, que ce sont les villes qui absorbent d'abord cette augmentation, qui n'a pas à être forcément répercutée sur les bénéficiaires.

Monsieur SIMON :
Le budget 2021 table sur une très faible progression du nombre de convives (qui, rappelons-le, a été de plus de 30% sur les 15 premières années du SIVU). La perte de recettes liée à la crise sanitaire et, notamment, à la fermeture des écoles lors du confinement du printemps 2020, s'élève à plus de 2 millions d'euros. Le budget a donc subi en 2020, un déficit d'exploitation tout à fait conjoncturel et lié essentiellement aux frais fixes incompressibles et que les recettes en baisse ne finançaient plus (personnel …). Ce déficit devait être couvert à 40% par la reprise d'excédents constatés les années précédentes et destinés à financer nos investissements dont une partie du projet de restructuration-extension. Selon nous et les Directions Financières des villes, le droit nous y autorisait et, notamment, des mesures exceptionnelles prises par le Gouvernement. Il était donc prévu que le solde de ce déficit, soit à 60%, soit financé par les villes à due concurrence de ce qu'elles pèsent au SIVU.

Or, l'Etat a refusé, a posteriori, cette opération. Cela implique donc un accroissement de notre tension budgétaire pour les années 2020 et 2021 et, en conséquence, une difficulté supplémentaire d'assumer le coût du repas. Bien sûr, nous adresserons aux services financiers des villes, en toute transparence comme à l'accoutumée, les documents sollicités : projet de compte de gestion et de compte administratif.

Madame JAMET :
Effectivement, après le refus de la préfecture, nous avions écrit au Ministère des Finances qui a également refusé cette inscription budgétaire.

Monsieur SIMON :
A ce sujet, plusieurs dispositions exceptionnelles prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 nous ont été refusées a posteriori : le chômage partiel, le remboursement des coûts des masques, la réaffectation des excédents de fonctionnement … Les organismes publics n'ont pas pu prétendre aux mêmes aides que les entreprises privées. Enfin, et comme nous avions déjà pu l'évoquer dans d'autres réunions, la répercussion du prix du repas sur les usagers est une décision politique qu'il vous appartient de porter dans vos mairies respectives.

Madame JAMET :
En effet, à Bordeaux les parents ne paient, en moyenne, que 20% du prix réel du repas.

Monsieur BELPERRON :
De même pour Mérignac qui fait un effort important.

Madame FAHMY :
Et comme nous l'avions déjà dit : il faut diffuser ces informations.

Madame AMOUROUX :
Tout à fait ; que cela ne tombe pas comme un couperet pour les parents, il faut que ce soit anticipé.

Madame JAMET :
Avez-vous d'autres remarques ? Je vous propose de passer au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

D-2021/010 – Prix des repas pour l'exercice 2021

(Lecture est faite des documents)

Madame JAMET :
Comme nous l'avons déjà dit, le prix du repas n'est pas modifié à ce stade pour l'exercice mais le sera ultérieurement. Je vous propose donc de passer au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Madame JAMET :
Avez-vous d'autres questions ? Non ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 16.